

**APPROBATION DES COMPTES 2020 DE LA FONDATION D'INTERET PUBLIC COMMUNAL
POUR LES INSTITUTIONS DE LA PETITE ENFANCE A CONFIGNON**

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'approbation des comptes 2020 par le Conseil de Fondation,

Vu le rapport de la fiduciaire Chavaz SA SA du 9 avril 2021,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

à la majorité simple

Par 13 oui, 0 non et 6 abstentions sur 19 CM présents

- a) D'approuver les comptes 2020 de la Fondation d'intérêt public communal pour la Petite enfance à Confignon, s'élevant aux revenus et aux charges à **CHF 2'917'784.85** laissant apparaître un résultat de CHF 0.00.
- b) D'approuver le bilan au 31.12.2020 qui présente à l'actif et au passif un montant de **CHF 135'090.29**.
- c) La fortune nette de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite enfance à Confignon s'élève au 31.12.2020 à CHF 10'000.00.



Le Président : Martin BARCELLINI



Le Secrétaire : Félicien MAZZOLA